

zée en faveur de la base de Singapour et d'une flotte devant opérer en liaison avec celle de la Grande-Bretagne. Elle a décidé de faire un enregistrement national obligatoire des gens de 15 à 64 ans. Il se peut qu'il ne serve pas aux fins de la guerre, mais il est nécessaire. Allons-nous attendre une autre guerre pour effectuer l'enregistrement national au Canada? Je tiens à dire que le moment actuel est le bon moment de le faire. N'attendons pas qu'il soit trop tard, comme en 1914. Aurons-nous jamais une génération de Canadiens qui croiront à la nécessité de la préparation, et voudront éviter les cruels sacrifices de 1914? Nous devons nous rappeler la situation pénible dans laquelle nous nous sommes trouvés en 1914, par suite du manque de préparation. Je crois que le service national au Canada doit être adopté aux conditions actuelles. Nous devrions être prêts.

Si c'est un devoir social et moral d'aimer notre pays et de sauver notre dominion, dans ce cas nous pouvons compter que nos jeunes gens seront prêts à s'affirmer. Les jeunes gens seront prêts à admettre qu'ils ont des devoirs et des obligations envers leur pays, si ont les dirige bien. Le premier ministre devrait aider toutes les commissions scolaires à dire à la jeunesse que le Canada attend que chaque jeune fasse son devoir. Le Canada a besoin de direction dans les affaires intérieures et extérieures. Si nous avons des chefs, nous serons à la hauteur de la situation, ces chefs pourront alors être assurés que le Canada acceptera volontiers l'attitude qu'ils prendront. La jeunesse canadienne n'ira pas se battre à l'étranger pour la Société, pour l'apaisement, ou contre le fascisme ou le communisme.

La plus grande erreur du premier ministre fut, à mon avis, d'adopter la politique du silence, politique que je juge provocatrice. M. Chamberlain a joué cartes sur table. Il fit l'autre jour une déclaration à la Chambre anglaise, parce qu'il croyait que le Parlement et le pays devaient être en possession de tous les faits.

Deuxièmement, je suis d'avis que le Gouvernement a négligé de collaborer avec la Grande-Bretagne et de coordonner les défenses du pays avec les siennes. Il devrait exister moins de séparatisme et de pacifisme. Le Gouvernement a commis une grave erreur, la plus grave imaginable, en omettant de donner des directives. Il a mésestimé le grand patriotisme du peuple canadien. Le problème de la défense est très important. Les armes d'attaque perfectionnées ont complètement transformé l'aspect de cette question. L'aviation a fait de grands progrès. L'Ethiopie nous a fourni un exemple de ce que peuvent accomplir les attaques aériennes. Un navire de guerre pourrait remonter le Saint-Laurent

[M. Church.]

avec son complément d'avions et de canons "pom-pom" anti-aériens. Voilà contre quoi nous devrions préparer nos moyens de défense.

Ainsi que je l'ai dit dans cette enceinte le 24 mars 1938, lors de l'étude des crédits de la Défense, l'Abyssinie fut récemment le théâtre d'une guerre et nous savons tous quelle carnage firent de la population civile ces moyens d'attaque. L'Abyssinie est un pays découvert à faible densité de population en regard de l'île de Montréal, des villes de Québec, d'Ottawa, de Toronto et d'autres endroits du Canada. Les raids aériens peuvent causer de grands dommages en temps de guerre, et ce danger sera bien réel au Canada, surtout pour la population de la province de Québec, des Provinces maritimes et de la Colombie-Britannique. Que faisons-nous pour protéger la population civile? Rien. Des avions pourraient remonter la rivière Ottawa à l'improviste. J'invite les députés du Crédit social à songer aux conséquences possibles. Une attaque aérienne pourrait survenir et le système du Crédit social tout entier pourrait être détruit en un clin d'œil. Il n'y a pas si longtemps que quelques personnes partirent de Toronto pour le Nord-Ouest et sauvèrent toutes les Prairies pour le Canada. Par voie des airs, on pourrait remonter l'Ottawa et détruire ces édifices, la gare du chemin de fer et toutes les entreprises d'utilité publique de l'Est canadien.

Le bombardement aérien est le plus grave danger à craindre en temps de guerre, surtout dans les grands centres à population dense. Le ministère de la Défense nationale devrait avoir pour principal objectif de protéger les villes contre les bombardements aériens et on devrait fournir les moyens utiles à la défense. Il serait facile de répandre des gaz délétères en grande quantité sur un vaste territoire, ainsi qu'on le fit en Abyssinie. Des bombes incendiaires pourraient être lancées sur nos grandes villes semant la mort et causant des dommages considérables, et l'ennemi pourrait regagner sa base en un rien de temps. Ces attaques apporteraient la ruine à nos cités et villes, et, en plus, elles démoroseraient notre population et empêcheraient l'organisation convenable de la défense et la mobilisation de nos ressources en hommes et en armements.

C'est ce que j'ai dit le 24 mars 1938, mais on n'a rien fait. Qu'a-t-on fait au Canada pour protéger notre population civile contre les raids aériens? Il se produira un réveil brutal en ce pays l'un de ces jours. Les honorables députés siègent à la Chambre, écoutent un ou deux discours de leurs chefs, et ils se contentent ensuite de dire: moi aussi. Quant à eux, le peuple peut continuer à souffrir ou à se passer d'une sécurité préférable à l'opu-